

<b>Zeitschrift:</b>	Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg
<b>Band:</b>	29 (1982)
<b>Heft:</b>	1-2
<b>Artikel:</b>	Frère Thomas d'Aquin prédicateur
<b>Autor:</b>	Torell, Jean-Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-761395">https://doi.org/10.5169/seals-761395</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

JEAN-PIERRE TORRELL

## Frère Thomas d'Aquin prédateur\*

Le titre de cette conférence a peut-être de quoi surprendre légèrement. Si tout le monde connaît saint Thomas comme auteur de la Somme théologique ou commentateur d'Aristote, on sait moins qu'il a aussi laissé une œuvre prêchée, et qu'elle mérite d'être connue. J'en ai pris moi-même une connaissance un peu plus approfondie en préparant l'édition critique de ses sermons sur les *Dix commandements* pour le compte de l'édition léonine. Cela expliquera que, pour la communication de ce soir, je m'appuierai largement sur ce texte encore inédit.

Cependant, grâce à l'amabilité de mes anciens collègues de la Commission léonine, je pourrai également utiliser le texte critique des homélies sur le *Credo*, le *Pater* et l'*Ave Maria*, ainsi que celui des autres sermons qui nous sont parvenus. Je tiens à souligner ce fait car je dois aussi à mes confrères non seulement un grand nombre de renseignements sur cette prédication, mais surtout d'avoir été perfectionné par eux dans une approche des textes médiévaux trop souvent méconnue. Au moment où la Faculté de théologie de cette Université m'a fait l'honneur et la confiance de m'appeler à Fribourg, elle m'a aussi arraché à une communion de travail et d'amitié dont je garderai longtemps le souvenir. Vous me permettrez donc de dédier cette leçon inaugurale en hommage à mes anciens collègues et à leur austère recherche. A leur école on peut apprendre une attitude fondamentale de rigueur scientifique, je veux dire le respect des textes.

\* A l'exception de quelques passages qui avaient été omis pour des raisons de brièveté, cet article reproduit le texte de la leçon inaugurale prononcée par l'auteur à l'Université de Fribourg, le 25 novembre 1981. Une étude plus ample paraîtra dans la Revue Thomiste; on voudra bien se reporter à ce travail pour toutes les références et citations dont nous ne pouvions alourdir le texte oral.

Il y aura trois grandes parties dans cet exposé. Dans la première nous allons recueillir l'essentiel des informations que nous possédons au sujet de la prédication de frère Thomas: du témoignage des catalogues de ses œuvres aux dépositions des témoins aux procès de canonisation, en passant par les dispositions des Statuts de l'Université de Paris. Ces derniers nous permettront notamment de constater que Thomas n'est pas ici une exception: la prédication rentre dans les obligations universitaires d'un Maître en théologie à son époque.

En second lieu, nous ferons connaissance avec cette prédication en l'abordant par ses principales caractéristiques extérieures. J'entends par là un certain nombre de traits qui frappent le lecteur moderne, qui ne s'attend peut-être pas à les trouver à cette époque ni, à plus forte raison, chez cet auteur. A la vérité, Thomas n'est guère plus ici qu'un échantillon représentatif de la prédication au XIII<sup>e</sup> siècle, mais il est bien fait, je pense, pour nous aider à reviser certaines idées préconçues.

Dans un troisième temps, enfin, je souhaite relever quelques-uns des grands thèmes qui semblent avoir la préférence de Thomas. Ceux qui connaissent par ailleurs son œuvre théologique n'en seront pas surpris, mais ils apprécieront sans doute le bonheur avec lequel il sait s'adapter aux nécessités d'un genre qui n'est pas celui de l'enseignement académique.

Au terme de ce parcours en trois étapes, nous ne serons pas encore en possession d'un portrait complet de saint Thomas, mais nous serons mieux à même de comprendre quel genre d'homme a été Thomas d'Aquin en son temps.

## I. LE PRÉDICATEUR

Le plus ancien témoignage concernant la prédication de S. Thomas nous est fourni par deux manuscrits d'origine anglaise, qui se trouvent aujourd'hui à Prague, et qui contiennent une liste de ses œuvres authentiques. Ce catalogue peut être daté avec certitude de 1293, c'est-à-dire un peu moins de 20 ans après sa mort. Il énumère d'abord les ouvrages que Thomas a composés lui-même, soit qu'il les ait rédigés de sa main ou qu'il les ait dictés (nous savons qu'il dictait beaucoup et nous connaissons même certains de ses secrétaires). Mais après cela viennent certains autres titres dont on précise que ce n'est pas Thomas lui-même qui en est le responsable; d'autres les ont recueillis, mis par écrit, alors qu'il

prêchait ou enseignait (c'est le procédé que l'on appelle *reportatio*). Parmi les ouvrages qui se trouvent dans ce cas, il y a plusieurs commentaires bibliques, mais aussi des *collationes* sur le *Credo* et sur le *Pater* (dont la reportation a été faite par Réginald de Piperno, le fidèle secrétaire et compagnon de Thomas), sur le *Décalogue* (dont les notes ont été prises par Pierre de Andria, un autre de ses secrétaires), ainsi que quelques sermons pour les dimanches et les fêtes, eux aussi attribués à la plume de Réginald.

Ces premières données sont confirmées par les dépositions des témoins aux procès de canonisation qui se sont tenus à Naples, en 1319, et à Fossanova (l'endroit où est mort Thomas alors qu'il se rendait au concile de Lyon), en 1321. Certains de ces témoins ont personnellement connu Thomas (parce que ce sont des confrères plus jeunes qui ont vécu avec lui au couvent de Naples), d'autres en ont seulement entendu parler comme d'un homme célèbre et d'un saint religieux. Plusieurs assurent l'avoir entendu prêcher et répètent comme un fait digne de remarque qu'il n'avait aucune occupation séculière mais que, en dehors des heures consacrées au repos, il s'adonnait entièrement soit à l'enseignement et à sa préparation, soit à la prière, soit à la prédication. Parmi eux, certains se souviennent de ses sermons sur l'*Ave Maria*, d'autres de ce qu'il a dit sur le *Pater*, d'autres encore de sa prédication à Rome durant une Semaine sainte.

De légères divergences sur le lieu précis (telle ou telle église), sur la durée ou le contenu exact de cette prédication ne portent en rien atteinte à la certitude du fait. Elles lui confèrent même un surcroît de crédibilité, puisqu'elles montrent qu'il s'agit de voix indépendantes. A vrai dire, il n'y a là rien d'étonnant. En raison de son appartenance à l'Ordre des Frères prêcheurs, il était normal que Thomas ait une activité de prédication. D'autre part, en sa qualité de Maître en théologie, les Statuts de l'Université lui faisaient une obligation de prêcher. Tous les théologiens y étaient tenus à partir du moment où ils étaient licenciés. Avant même de se présenter aux épreuves de la licence, le jeune théologien devait promettre par serment de faire personnellement devant l'Université, dans le courant de l'année, soit deux *collationes*, soit un *sermo* et une *collatio*. L'obligation ne cessait pas pour les Maîtres déjà en place; elle était au contraire précisée par une Commission composée de quatre Maîtres en activité, qui était spécialement chargée de veiller à son exécution selon un tour de rôle établi assez à l'avance. Les Maîtres mendians, franciscains et dominicains, étaient même tenus par des clauses spéciales, à

précher deux fois dans la même journée s'ils faisaient leur prédication dans une maison de leur Ordre.

La prédication du matin s'appelait *sermo*, celle du soir *collatio*. Quant au contenu et quant à la forme, il n'y a pas ici de différences entre ces deux exercices; seuls changent le nom et le moment où ils ont lieu: la *collatio* était une prédication complémentaire qui se donnait à Vêpres et qui permettait à l'orateur de développer complètement son sujet. Elle commence généralement par un bref raccord au texte du matin: «Ainsi qu'on l'a déjà dit ...», et le sujet en était annoncé à l'avance: après avoir donné une première esquisse de son thème et précisé ce qu'il entend dire dans le sermon, le prédicateur ajoute: nous parlerons du reste dans la collation. On comprend mieux ainsi ces textes d'une longueur impressionnante, leur architecture compliquée, leurs nombreuses divisions et subdivisions. Manifestement, elles n'étaient pas seulement destinées à bien explorer le sujet; c'était aussi un moyen de «durer» le temps nécessaire.

Dans l'état actuel de notre documentation, nous ne connaissons qu'un tout petit nombre de sermons de S. Thomas. Il ne faut pas se laisser abuser par ceux que l'on trouve dans les *Opera omnia*; depuis la *Piana*, en 1570, elles véhiculent deux collections de sermons: l'une pour les dimanches, l'autre pour les fêtes, totalisant 245 pièces. On ne prête qu'aux riches ... Même si un illustre professeur de Fribourg avait cru pouvoir conclure à leur authenticité, ils sont malheureusement apocryphes sans doute aucun. En fait, si nous exceptons les quatre séries sur le *Credo*, le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Décalogue* (57 homélies au total), nous ne connaissons avec certitude que 22 sermons authentiques. Presque tous sont munis de leur collation, mais c'est évidemment assez peu.

La raison de ce petit nombre provient probablement du fait que Thomas ne s'est jamais préoccupé de recueillir l'ensemble de ses sermons en un corpus comme l'a fait, par exemple, son contemporain S. Bonaventure. Ils sont donc restés à l'état isolé, livrés aux hasards d'une transmission écrite purement personnelle, après avoir été le fruit de la bonne volonté de secrétaires d'occasion (au moins pour la moitié d'entre eux). Les chiffres sont saisissants: alors que les collections de collations sur les grandes prières chrétiennes, qui ont été traitées comme des opuscules, ont connu une très ample diffusion (entre 80 et 150 manuscrits), il n'y a aucun de ces sermons isolés qui soit transmis par plus de 4 témoins; souvent il n'y en a même qu'un seul.

Toutefois, il y a pire encore que ce petit nombre. Certains sermons

que nous devons au bon vouloir d'auditeurs zélés, nous sont quelquefois parvenus sous la forme de résumés squelettiques de 20 à 25 lignes. Si nous n'avions que ceux-là, il serait tout à fait impossible de se faire une idée de la prédication de S. Thomas. Fort heureusement, il en existe une série de onze (c'est-à-dire la moitié de ces sermons isolés) qui a pour reportateur Réginald de Piperno, l'ami et le compatriote de Thomas. Grâce à lui nous avons des textes complets et fiables, munis d'une preuve d'authenticité complémentaire, qui nous permettent de savoir ce qu'était réellement la prédication de Thomas.

Avant d'y venir, il faut cependant dire encore un mot de la langue et du lieu de ces sermons. En quelle langue prêchait S. Thomas? La réponse à cette question exige que l'on distingue entre les deux catégories de sermons que nous avons. Les sermons académiques, *coram universitate*, furent évidemment prononcés en latin. Les autres, qui s'adressaient à un public plus large (c'est le cas des commentaires des grandes prières chrétiennes), étaient évidemment tenus dans une langue que les simples fidèles pouvaient comprendre. Mais il faut ajouter que c'était aussi la seule langue vivante que Thomas connaissait en dehors du latin. Son biographe nous l'apprend: en raison de la perpétuelle abstraction de son esprit, Thomas avait toujours été incapable d'apprendre aucune autre langue vivante que son idiome natal. Au-delà du détail savoureux, on saisit la difficulté qui est ici celle de l'éditeur. Dans le premier cas, le latin, nous avons quelque chance, malgré l'imperfection de la reportation, d'accéder au moins une fois ou l'autre aux expressions mêmes de Thomas. Dans le second, elles nous sont totalement inaccessibles, car nous n'avons que des notes prises en latin, par le secrétaire, de ce que l'orateur disait en sa langue maternelle. Il y a de quoi nous rendre modeste quant à nos prétentions critiques: dans un pareil cas, nous atteignons sans doute les idées, mais non pas les mots.

Quant au lieu de cette prédication, nous connaissons avec certitude Naples et Rome pour les sermons prononcés en vieil italien de la région de Naples, mais il y a un cas douteux: à Milan, Thomas a prêché *coram clero et populo civitatis*; était-ce en latin? cela semble peu probable; mais il faudrait alors conclure que les gens de Milan pouvaient comprendre le dialecte napolitain, ce qui n'est pas non plus prouvé. Pour les sermons en latin, nous avons un sermon qui a été tenu à Bologne *coram universitate*, mais la majorité de ces sermons universitaires viennent probablement de Paris.

C'est d'ailleurs de Paris que nous parvient le seul écho concret de

cette prédication. En date du 26 juin 1259, le pape Alexandre IV demande à l'évêque de Paris Renaud de Corbeil, de punir énergiquement le bedeau de la nation picarde, que s'est permis d'injurier publiquement frère Thomas. Le dimanche des Rameaux précédent, ce bedeau, nommé Guillot, avait pris sur lui d'interrompre Thomas qui était en train de prêcher, afin de publier *in conspectu cleri et populi* le libelle de Guillaume de Saint-Amour contre les religieux. Pour sanctionner cette audace, le pape demande que le bedeau soit excommunié, privé de son salaire et révoqué de sa charge à jamais. Echo parmi tant d'autres d'un monde universitaire qui n'était pas plus paisible alors qu'il ne l'est aujourd'hui ...

## II. LE STYLE

Après le rappel de ces quelques données qui attestent le fait de la prédication de Thomas, nous pouvons en venir à ce que, j'aimerais appeler son stylus c'est-à-dire à certaines caractéristiques que, confèrent à sa parole un cachet qui est à la fois celui d'un homme, celui d'une époque aussi, mais qui reflète en même temps une certaine manière de concevoir la théologie et la prédication. Pour illustrer chacun de ces trois aspects, j'ai retenu autant de traits correspondants; ils reviennent comme de véritables leitmotive dans les différents sermons et nous introduisent déjà très profondément à l'œuvre prêchée de Thomas.

La première chose qui frappe le lecteur qui aborde ces textes pour la première fois est certainement leur extrême simplicité. On pourrait penser qu'il s'agit là d'un effet consécutif à l'abréviation due aux reportateurs. Il y a peut-être cela, mais pas uniquement. Cette qualité est inhérente à la prédication de Thomas et ses auditeurs l'avaient déjà remarquée: il prêchait de telle sorte, nous disent-ils, qu'il évitait les curiosités affectées d'une éloquence trop humaine, ainsi que les allitérations bizarres dans l'énoncé et le traitement du thème; il proposait seulement ce qui lui paraissait utile à ses auditeurs, réservant pour la discussion scolaire les questions trop subtiles. Le fait a été souvent remarqué et il suffit de parcourir d'autres sermons de cette époque pour découvrir aisément l'envers de cette qualité: ils souffrent souvent d'une véritable intrusion de questions philosophiques et, plus encore, d'un appareil scolaire qui n'a rien à voir dans une homélie.

Certes, on ne saurait nier que le professeur transparaît parfois chez

le prédicateur Thomas. Il est toujours présent dans la grande clarté pédagogique qui est un aspect de cette simplicité de la forme. Mais il arrive aussi qu'on trouve dans l'une ou l'autre homélie des ébauches de questions disputées. On y rencontre également l'écho des controverses théologiques du moment: la question de l'éternité du monde, par exemple, ou encore le différend qui oppose les séculiers et les mendiants. A la vérité, ceci est tout à fait normal. Une prédication qui se veut actuelle ne peut passer sous silence les problèmes de ses destinataires. Dans le cas présent, ces auditeurs étaient des clercs, eux-mêmes profondément engagés dans ces débats; Thomas ne l'ignorait pas. Cependant, même lorsqu'il aborde ces questions, il observe une remarquable sobriété de langage et refuse d'employer en chaire les termes techniques.

Son parti-pris de simplicité exclut encore résolument les envolées oratoires. Il y a vraiment là une touche personnelle à laquelle on ne peut se tromper. Cela est si fort qu'on peut détecter une citation à la simple lecture. S'il arrive à Thomas de citer saint Bernard, il n'a nul besoin d'annoncer les guillemets pour qu'on s'en aperçoive. Ce n'est pas qu'il soit contre l'emploi d'une certaine éloquence pour émouvoir l'affectivité des auditeurs et il la défend contre ses détracteurs, mais il refuse de réduire cet art à une quelconque habileté mondaine. A plus forte raison, réprouve-t-il toute enflure inutile du discours.

Il n'est pas moins sévère contre ce qu'il appelle les «frivolités» des prédicateurs et il en fait la théorie très consciemment. Ici, je délaisserai un instant la prédication pour lire avec vous certains extraits d'une consultation théologique sur ce point. Un lecteur conventuel (c'est-à-dire un responsable chargé de la formation intellectuelle des frères) du couvent dominicain de Besançon, nommé Gérard, lui avait écrit pour lui poser quelques questions sur l'opportunité de prêcher ou non sur certains sujets. Je retiendrai trois de ces questions, qui me semblent éclairantes pour les précisions qu'elles permettent d'apporter.

Voici la première: quelle était la forme de l'étoile qui apparut aux Mages? avait-elle l'aspect d'une croix, d'un homme ou d'un crucifix? A cette question, Thomas répond ceci: je sais bien que Chrysostome raconte quelque part quelque chose de semblable (en réalité, c'est un pseudo-Chrysostome), mais il ne l'enseigne pas formellement, et aucun des autres saints docteurs n'en a parlé; puisque ce n'est pas certain, il vaut donc mieux ne pas prêcher cela. Et voici la raison dirimante: il ne convient pas au prédicateur de la vérité de s'égarer dans des fables invérifiables.

A ce même correspondant qui lui demande si l'on peut enseigner que «les petites mains de l'Enfant-Jésus ont façonné les étoiles», Thomas explique longuement l'impropriété d'une pareille expression, et il finit par conclure: il ne faut pas abuser de ces licences poétiques et il vaut mieux ne pas les prêcher; il importe de ne pas troubler l'âme des simples par des histoires de ce genre.

Le souci pastoral est manifeste dans ces deux premiers cas; il n'est pas moins clair dans le troisième: la Vierge Marie s'est-elle rappelée tous les jours de sa vie, et cela sept fois par jour et avec une douleur véhément, la prédiction du vieillard Siméon sur le glaive qui devait lui transpercer le cœur? ... On sent que Thomas est ici tout près de perdre patience: il est tout aussi facile de mépriser pareille assertion que de la formuler, car elle ne s'appuie sur aucune autorité; j'estime qu'il ne faut pas prêcher des frivolités de ce genre, alors qu'il y a tant à dire au sujet de vérités très certaines.

Ces réponses se passent de commentaires. Il est évident que la simplicité dont je parle, qui bannit tant les artifices de la forme que les exagérations pieuses, traduit en réalité l'option d'un homme et d'un théologien pour qui l'essentiel possède assez de force pour rayonner par lui-même sans le secours des piètres habiletés du prédicateur.

La seconde grande caractéristique externe de cette prédication réside dans un fréquent recours à l'expérience quotidienne. La chose est d'autant plus frappante qu'on ne trouve jamais chez Thomas les *exempla* anecdotiques qui émaillent les discours des prédicateurs de cette époque. Ces historiettes à la véracité douteuse étaient censées illustrer la doctrine que l'orateur voulait communiquer. Thomas, quant à lui, préfère en appeler aux sentiments et aux expériences que chacun a pu connaître par lui-même. Il donne ainsi à sa parole un poids de vécu assez inattendu de sa part.

Il faudrait énumérer ici une bonne dizaine de ces allusions. Elles touchent au domaine de l'amour, de ses joies, de ses peines ou de ses exigences. Elles font appel à l'expérience de l'artisan ou de l'artiste, et même à celle de l'ivresse. Elles font parfois penser à Freud avec leurs descriptions de la mégalo manie du désir ou de l'égoïste recherche de l'intérêt personnel. Parfois encore c'est tout simplement sa propre expérience de prédicateur ou de confesseur que Thomas évoque. Une expression revient très souvent dans ce contexte: *sicut et apud nos manifeste videmus*, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par ce qui se passe chez nous.

Pour être tout à fait honnête, il faut préciser que ce recours à l'expérience se fait parfois par auteurs interposés. Ici ou là on reconnaît Augustin ou Grégoire et, bien sûr, Aristote. C'est à ce dernier que Thomas emprunte son exemple le plus inattendu: Savez-vous pourquoi le caméléon n'est pas heureux? ... Il y a peu de chances pour que lui ou ses auditeurs aient jamais vu cet animal ... Qu'importe! Il leur explique que l'idée de bonheur parfait implique celle de stabilité, c'est-à-dire qu'il ne laisse plus rien à désirer ni non plus rien à craindre quant à la durée de ce bonheur. Or le caméléon, qui change de couleur suivant son environnement, ne peut prétendre à cette stabilité ni, par conséquent, au bonheur complet.

Cet exemple exotique est pourtant une exception. Le plus souvent ce recours à l'expérience traduit une réalité vécue et l'on découvre dans ces sermons le reflet du monde dans lequel vit Thomas. Ce n'est pas toujours glorieux: je pense à un certain antisémitisme qui perce ici ou là, ou encore au préjugé de la supériorité masculine qui affleure également. Même si Thomas s'efforce à une position équilibrée, on sent qu'il est plus ou moins partie prenante de son milieu. Ce qui est d'ailleurs tout à fait explicable et normal. Parfois, il combat carrément certaines déviations, par exemple la croyance à l'astrologie ou le recours aux devins et à diverses superstitions. Ces passages-là sont très datés et très actuels à la fois: qui pourrait dire, en effet, que notre temps est moins superstitieux ou moins antisémite qu'on ne l'était alors? ...

Il est un point sur lequel ce double caractère, daté et actuel, de la prédication de Thomas paraîtra obvie. On le sait, il est un partisan décidé de la peine de mort pour les criminels et il explique pourquoi dans ses sermons: le bien de toute une communauté est préférable à la vie d'un seul individu. Le principe peut sembler révoltant, mais c'est pourtant lui qui justifie l'insurrection armée contre un régime politique injuste avec, au besoin, la mise à mort des oppresseurs: le bien de tout un peuple est préférable au maintien d'un ordre injuste au profit de quelques-uns. Tous doivent vouloir cela, insiste Thomas, pas seulement en pensée, mais bien en acte.

La révolte n'aura pas besoin d'aller toujours aussi loin, mais c'est un fait que Thomas ne ménage guère les exploiteurs, quels qu'ils soient. Tous ceux qui détiennent injustement un fief, une province ou un royaume sont des voleurs; ils sont tous tenus à restitution. Thomas revient sur ce point avec la plus grande précision: voler, ce n'est pas seulement dérober en cachette; mauvais princes et rois qui enlèvent par

violence les biens de leurs sujets sont des voleurs; ils le sont encore quand ils portent des lois iniques dans le seul but d'en retirer un profit. Et Thomas rappelle alors un mot énergique d'Augustin: toute domination injuste est un vol; que sont donc les royaumes sinon des espèces de brigandage? ...

Imagine-t-on un prédicateur s'exprimant ainsi aujourd'hui? ... Il suffit pourtant de continuer notre lecture pour trouver bien des exemples semblables; la justice sociale est très présente dans l'œuvre prêchée de Thomas d'Aquin. Il ne cesse de dénoncer la rapacité des gouvernants injustes, la cupidité des marchands qui fraudent sur les mesures et les poids, des taverniers qui mêlent de l'eau au vin qu'ils servent à leurs clients. Quant aux employeurs, qui ne donnent qu'un salaire de famine à leurs ouvriers, il assimile cette injustice à un homicide avec les mots mêmes de l'Ecriture. Incontestablement, cette prédication est une prédication engagée. Par le fait même, c'est une prédication bien enracinée dans tout un contexte et, en un sens, bien datée; mais il se trouve que sa singularité même lui permet d'atteindre à l'universalité. En cela, elle est beaucoup plus moderne qu'on ne le penserait.

A mon sens, une des raisons que expliquent la modernité de la prédication thomasienne réside dans la place absolument prépondérante qu'elle accorde à l'Ecriture Sainte. C'est une chose qui mérite d'être soulignée et ce sera la troisième grande caractéristique que je mettrai en valeur. On se trompe quand on ne voit en S. Thomas qu'un disciple d'Aristote. En réalité, il est surtout à l'école de la Bible. Déjà notable, dans les grandes œuvres théologiques, la présence de l'Ecriture dans les sermons est littéralement envahissante. En voici un exemple: Dans le commentaire sur le *Décalogue*, qui compte à peine 12850 mots (c'est-à-dire à peu près 35 pages d'un livre du format *Cogitatio fidei*), il y a 491 citations ou réminiscences scripturaires, ce qui fait une moyenne de 14 pour une seule page. La proportion n'est pas moins impressionnante pour les œuvres théologiques: on a pu compter dans la Somme de théologie et dans la Somme contre les Gentils 25 000 citations de la Bible, alors que les citations d'Aristote s'élèvent seulement à 4300.

A eux seuls, ces chiffres ne disent pas tout. Mais ils sont déjà significatifs. Ils nous invitent à nous souvenir que le véritable titre universitaire de Thomas n'était pas *Doctor in sacra theologia*, mais bien *Magister in sacra pagina*, et que la pratique de son enseignement consistait dans le commentaire des Ecritures. On le sait, de même qu'il était obligé de prêcher par les statuts de l'Université, de même il était tenu de

commenter la Bible. Les deux Sommes qu'il a composées pour synthétiser l'enseignement de la théologie n'ont jamais été enseignées par lui comme telles. A Paris, au moment où Thomas y enseignait, l'enseignement de la théologie consistait dans le commentaire des *Sentences* de P. Lombard, précédé d'un cours élémentaire de deux ans sur la Bible, et suivi d'un commentaire approfondi de l'un ou l'autre livre qui parachevait la formation de l'étudiant théologien. Il est bien dommage qu'on ait perdu cela de vue et que l'on ait si peu utilisé par la suite ses commentaires de l'Ecriture.

Outre cet emploi massif de l'Ecriture, on trouve dans les Sermons de nombreux passages que témoignent de la primauté que Thomas reconnaît à la Parole de Dieu écrite. Sans les reprendre par le détail, je crois qu'on peut les résumer à l'aide d'une formule qui revient plusieurs fois: à la base de toute attitude chrétienne de conversion, d'approfondissement ou de progrès dans l'amour fraternel, il place une écoute attentive, et même amoureuse, de la Parole de Dieu. Il voit dans la joie que nous prenons à l'écoute de la Parole de Dieu un des signes de l'amour que nous lui portons. Si, en effet, le *Verbum Dei* est le Fils même de Dieu, et si les *verba Dei* sont une certaine similitude de cet unique *Verbum*, alors nous devons les écouter volontiers; le signe que nous aimons Dieu, c'est que nous écoutons Sa Parole avec amour. Il y a d'ailleurs un sermon sur la Parabole du festin qui s'étend longuement sur la nourriture que l'on prend à cette table et qui n'est rien d'autre que la Parole de Dieu. Sans aucun doute le prédicateur avait la théorie de sa pratique – et inversement.

### III. LE MESSAGE

Après avoir parlé du prédicateur et de son style, il nous reste à dire quelques mots de son message. Ce sera notre troisième partie. Par message je n'entends pas tout le contenu de sa prédication. Il doit être clair que l'on retrouve chez Thomas les thèmes habituels des prédicateurs de tous les temps: le sens du mystère et de la transcendance divine, le rappel des exigences de l'Evangile, la valorisation des vertus chrétiennes, la dévotion à la Vierge Marie, l'exhortation à la prière et bien d'autres choses encore. Puisqu'il faut faire un choix, je ne retiendrai que les thèmes qui s'imposent d'eux-mêmes, soit par leur fréquence soit par une certaine originalité.

Au titre de la fréquence, nous devons placer en premier lieu ce qu'il faut bien appeler le souci de l'essentiel. Il est énoncé dès les premières lignes du commentaire sur les *Dix commandements*. Thomas, qui s'interroge sur ce que doit savoir un chrétien pour parvenir au salut, en vient rapidement à la conclusion que ce savoir ne consiste pas en une accumulation de connaissances: «Manifestement, tous ne peuvent passer leur temps en de laborieuses études. Aussi le Christ nous a donné une loi que sa brièveté rend accessible à tous et qu'ainsi nul n'a le droit d'ignorer: telle est la loi de l'amour divin, cette «parole brève» que le Seigneur déclare à l'univers.» Le thème de la «parole brève» du *verbum abbreviatum*, a une longue histoire, et divers auteurs l'ont repris à leur manière. Pour Thomas, cette parole brève se résume à la primauté de l'amour: Dieu seul peut nous en faire le don, et c'est dans l'observation de cette loi d'amour que se résume le commandement du Christ: *Tota lex Christi pendet a caritate*. C'est là une conviction ferme souvent répétée par Thomas. On n'en attend pas moins de la part d'un prédicateur chrétien, mais il est cependant remarquable qu'on ne trouve pas chez cet intellectuel la moindre trace d'une quelconque tentation gnostique.

Le deuxième grand thème réside dans l'imitation du Christ. Ici encore cela est profondément normal pour un chrétien, mais Thomas met cela en évidence avec une force particulière: en toutes nos actions, l'événement du Christ doit être pour nous l'exemple suprême. Il y revient ailleurs tout aussi fortement: tout ce que le Seigneur a fait ou souffert dans sa chair nous est enseignement et exemple salutaire.

On ne s'étonnera pas de retrouver dans ce contexte le motif de l'homme créé à l'image de Dieu. Thomas le traite exactement de la même manière que les Pères: Dieu a envoyé son Fils pour restaurer en nous l'image divine détériorée par le péché. A la façon qui sera aussi celle de Vatican II, il dit encore: cette image qui est en nous défigurée trouve sa perfection dans le Christ. En termes plus précis il parle aussi de l'image à la ressemblance de la Trinité *per memoriam, intellectum et voluntatem*. L'originalité n'est pas ici dans le thème même, mais dans le fait qu'il soit repris si souvent dans la prédication. Ces développements ont toutefois un aspect plus personnel quand Thomas mentionne la liberté comme étant dans l'être humain le signe de sa ressemblance divine et, plus spécialement, de sa ressemblance à la Trinité.

A cette lumière, on comprend mieux que la liberté soit aussi une des notions-clé de sa prédication. On la rencontre plusieurs fois dans le *De decem preceptis* qui oppose volontiers la loi de Moïse à celle du Christ: la

première était une loi de crainte et de servitude, la seconde une loi d'amour et de liberté. On retrouve ce motif de la liberté dans les sermons sur le *Pater*: parmi les raisons qui rendent la venue du Royaume de Dieu éminemment désirable, il y a que nous y jouirons d'une *perfectissima libertas*. Les homélies sur le *Credo* tiennent le même langage: dès qu'il en arrive à l'article sur le Saint-Esprit, Thomas rappelle le verset de S. Paul qu'il cite si souvent: «Là où est l'Esprit du Seigneur, là aussi est la liberté.» Sans aucun doute, il y a là un thème majeur et il ne serait pas difficile de montrer qu'il rejoint les développements de la *Prima Secundae* sur la loi nouvelle qui consiste dans la grâce de l'Esprit Saint qui habite au cœur des croyants.

Parmi les grands sujets qui s'imposent à la lecture de ces homélies, il y a encore le Saint-Esprit et l'Eglise. Je les mentionne simultanément car, pour Thomas, l'Eglise est inséparable de l'Esprit: elle est sa créature. Thomas a consacré à l'Esprit un beau sermon pour le jour de Pentecôte et son talent oratoire y apparaît sous son meilleur jour. Quant au rapport de l'Esprit à l'Eglise, c'est dans les homélies sur le *Credo* qu'il est le mieux exprimé. Disons-le au passage, quand on assure parfois que l'ecclésiologie occidentale ignore le Saint-Esprit, cela prouve au moins qu'on n'a pas lu cette page de Thomas. Sans y insister comme il le faudrait, je dirai tout de même que le résultat le plus remarquable de cette symbiose entre l'Esprit et l'Eglise se manifeste au niveau de la catéchèse: jamais Thomas ne considère la vie ou l'effort du chrétien, ni la bénédiction à laquelle il est appelé, de manière individualiste; toujours, que ce soit ici-bas ou dans l'au-delà, il présente la personne insérée dans une communion dont l'Esprit d'amour est la cause explicative suprême.

Il resterait encore bien des choses à mettre en relief. J'en retiens une dernière: la manière dont Thomas parle de la vertu d'humilité. Cela nous permettra d'approcher de plus près la personne du prédicateur et du théologien. Vous le savez peut-être, il se plaît à illustrer cette vertu en reprenant le motif bien connu de la *vetula*, de la petite vieille. Par sa foi au Christ, une petite vieille d'aujourd'hui est bien supérieure à tous les philosophes païens d'autrefois, car elle en sait beaucoup plus qu'eux sur la destinée finale de l'être humain. Le théologien chrétien lui-même ne peut rivaliser avec sa charité que dans la mesure où son savoir s'inspire bien de la *scientia Christi* par laquelle plus on connaît Dieu plus on l'aime.

Dans de pareilles phrases, on le devine, le théologien Thomas s'identifie au prédicateur. On ne peut s'empêcher de remarquer qu'il s'implique lui-même dans son enseignement aussi bien que dans sa

prédication. Dans sa prédication, il parle souvent à la première personne du pluriel et il prend aussi pour lui-même les recommandations qu'il adresse à ses auditeurs. Il avait pour principe qu'un prédicteur ne peut pas enseigner aux autres ce qu'il ne met pas lui-même en pratique. Il livre sans doute quelque chose de ses sentiments profonds dans son sermon sur la semence de la Parole de Dieu. Le prédicteur doit puiser dans le secret de la contemplation ce qu'il propose au plein jour de la prédication. Son mouvement doit être semblable à celui du Sauveur qui a quitté le sein du Père pour accomplir sa mission publique. La fécondité de la parole du prédicteur se nourrit de cette familiarité que Dieu lui-même entretient avec lui.

Thomas ne parle pas autrement de sa mission d'enseignement théologique. Cela peut sembler plus inattendu, car il est bien connu qu'il s'abstient de projeter sa personne dans ses écrits. Pourtant, il a une façon de parler du théologien qui indique clairement qu'il formule à son égard la même exigence que pour le prédicteur. Quand il critique sévèrement ceux qui ne traitent pas comme il convient la parole de vérité, il pense en première visée aux prédictateurs, mais l'exemple qu'il donne est celui d'un Maître en théologie qui se reproche sur son lit de mort d'avoir enseigné plus par vaine gloire que par amour du prochain.

Cette petite histoire introduira notre conclusion. Je l'emprunte à la littérature quodlibétique. Au cours d'une de ces disputes, Thomas fut un jour interrogé sur la récompense qui reviendrait à un docteur qui aurait enseigné par vaine gloire. Voici la réponse: si ce docteur a fait pénitence au moment de sa mort, il sera sans doute admis à la béatitude, mais il n'aura pas droit à l'auréole des docteurs. Au-delà du caractère anecdotique de l'exemple, il est aisément de percevoir la haute estime que porte Thomas à sa tâche d'enseignement. On perçoit également qu'il n'y a pas pour lui de solution de continuité entre théologie et activité pastorale. Il compare les docteurs en théologie à des ingénieurs ou à des architectes engagés avec d'autres artisans dans la construction de l'édifice spirituel. Il leur revient de rechercher et d'enseigner la manière dont on peut servir au mieux au salut des hommes. Autrement dit, la finalité pastorale du travail théologique n'est pas immédiate, mais elle est pourtant directrice du travail du théologien.